



École Sainte Bernadette – Saint Joseph
68, rue du Général de Gaulle
59310 LANDAS
Tél Sainte Bernadette : 03.20.79.11.48
Tél Saint Joseph : 07.85.40.95.38
Mail : st-bernadette-st-joseph.landas@wanadoo.fr
Site : <http://ecole-stebernadette-stjoseph-landas.fr>

Rentrée scolaire 2022 - 2023

Bonjour à tous

J'espère que vos vacances se sont bien passées, que vous avez profité des congés pour vous reposer et vous ressourcer.

Au nom de tous les membres de la communauté éducative de l'école, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui rejoignent notre communauté et souhaite à tous une bonne rentrée.

***Dans son projet éducatif,
l'école Sainte Bernadette – Saint Joseph souhaite la réussite et l'épanouissement personnel
de chacun dans le respect de l'autre et des valeurs de l'Évangile.***

Que cette nouvelle année permette à chacun de trouver sa place dans notre établissement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.

Pour l'équipe éducative

A. DUPUY

1- OGEC

L'OGEC (organisme de gestion de l'établissement catholique) assure la gestion financière de l'établissement et l'entretien des locaux.

C'est une association « loi 1901 » qui est composée de parents d'élèves, d'anciens parents d'élèves.

Pour entrer à l'OGEC, il faut être coopté (demande venant de l'OGEC) et recueillir l'approbation du conseil d'administration de l'OGEC.

Président : Michel SIBILE

2- APEL

L'APEL est une association « loi 1901 » qui est composée uniquement de parents d'élèves.

Pour intégrer le conseil d'administration de l'association, il faut avoir payé la cotisation.

L'association des parents d'élèves vous invite à son assemblée générale (présentation des bilans 2021/2022) le vendredi 30 septembre 2022 à 20h00 dans la cantine de Sainte Bernadette.

La cotisation 2022 – 2023 pour adhérer à l'association est fixée à 15,10 €.

Cette cotisation sera notée sur la facture de septembre.

Un bulletin d'adhésion vous sera remis avec la facture.

Il doit être remis au plus tard le 23 septembre 2022.

Si vous ne souhaitez pas payer cette cotisation, elle sera décomptée sur la facture du mois de novembre si le bulletin d'adhésion nous a été remis.

3- Structure pédagogique 2022 – 2023

Classes	Professeurs
TPS-PS	Madame Bérengère DEGRAEVE
PS-MS	Madame Charlotte EVRARD et Mme Mélissa ZARCONE
GS	Madame Isabelle MARTOGLIO

CP	Madame Marine DUPONT
CE1	Madame Brigitte TOURNANT
CE2	Madame Christine KIETZKA
CM1	Madame Charlotte DELCOUR
CM2	Madame Marine DUHAMEL (1/3 temps) Monsieur Alain DUPUY (2/3 temps)
Maître E	Madame Lucile HOUZE

4- Horaires de l'école

Heures	Classes élémentaires Sainte Bernadette	Classes maternelles Saint Joseph
A partir de 7h00	GARDERIE à Saint Joseph	
De 8h35 à 8h45	Accueil dans la classe	Accueil dans la classe
De 8h45 à 12h00	CLASSE	
12h00	12h00 Sortie des élèves externes	À partir de 11h50 Sortie des élèves externes
De 12h00 à 13h25	Pause du midi	
De 13h25 à 13h35	Accueil dans la cour	
De 13h35 à 16h30	CLASSE	
16h30	16h25 Entrée des parents 16h30 Sortie des élèves	À partir de 16h20 SORTIE
De 16h30 à 18h30	GARDERIE à Saint Joseph et à Sainte Bernadette	

Pour la sécurité des enfants et le bon déroulement de la classe, nous vous demandons de respecter les horaires.

Les bonnes habitudes se prennent et se gardent dès les premières années.
Les mauvaises aussi !

5- Tarifs

Afin de pouvoir faire face à l'augmentation des prix depuis le début de l'année 2022, les tarifs sont augmentés selon l'inflation.

a. Scolarité : 10 mensualités

- Si 1 ou 2 enfants scolarisés à l'école : 36,00 € par mois par enfant.
- Si 3 ou 4 enfants scolarisés à l'école : 34,50 € par mois par enfant.

b. Cantine

Prix du repas : 4,10 €

**Vous devez inscrire votre enfant la veille avant 10h00 pour le repas du lendemain.
N'oubliez pas de téléphoner la veille avant 10h00, lors du retour de votre enfant suite à une absence ou par mail :**

st-bernadette-st-joseph.landas@wanadoo.fr

Jour du repas	Jour de réservation
Lundi	Vendredi avant 10h00
Mardi	Lundi avant 10h00
Jeudi	Mardi avant 10h00
Vendredi	Jeudi avant 10h00

Attention, tout repas réservé sera facturé !

Nous ne pourrions pas accueillir votre enfant à la cantine si son repas n'a pas été réservé !

c. Garderie

Garderie uniquement le matin	Garderie à partir de 8h15	Garderie uniquement le soir	Garderie après 18h30	Garderie le matin et le soir
2,60 €	1,30 €	2,60 €	1,30 €	4,16 €

Nous vous rappelons que les enfants qui arrivent avant 8h35 vont à la garderie.

La garderie du soir se termine à 18h30.

En cas de retard exceptionnel, prière de prévenir l'école Saint Joseph au 07.85.40.95.38.

d. Calendrier des facturations

Chaque début de mois, vous aurez par l'intermédiaire de votre enfant l'enveloppe contenant la facture. Les chèques sont à mettre à l'ordre de l'OGEC Landas.

Nous vous conseillons vivement le virement bancaire (RIB de l'OGEC dans l'enveloppe de scolarité)

Pour éviter un surcroît de travail et des dépenses supplémentaires, merci de nous rendre l'enveloppe avec le paiement avant la fin du mois.

	Période	Scolarité	Cotisation APEL	Cahiers, Classeurs et Fichiers	Cantine	Garderie
1^{ère} facture	Début septembre	Septembre	15,10 €	Selon le niveau		
2^{ème} facture	Début octobre	Octobre			Septembre	Septembre
3^{ème} facture	Début novembre	Novembre			Octobre	Octobre
4^{ème} facture	Début décembre	Décembre			Novembre	Novembre
5^{ème} facture	Début janvier	Janvier			Décembre	Décembre
6^{ème} facture	Début février	Février			Janvier	Janvier
7^{ème} facture	Début mars	Mars			Février	Février
8^{ème} facture	Début avril	Avril			Mars	Mars
9^{ème} facture	Début mai	Mai			Avril	Avril
10^{ème} facture	Début juin	Juin			Mai	Mai
11^{ème} facture	Vers le 20 juin				Juin – Juillet	Juin - Juillet

6- Individuelle accident scolaire et extrascolaire

Vous devez avoir un contrat d'individuelle accident scolaire et extrascolaire pour votre enfant. Merci de nous fournir une attestation d'individuelle accident scolaire et extrascolaire avant le 9 septembre.

Si vous n'avez de contrat, nous vous proposons la Mutuelle Saint Christophe, mutuelle de l'enseignement catholique.

Si vous choisissez la MSC, demandez-nous un bulletin d'adhésion et retournez-nous ce bulletin d'adhésion rempli accompagné d'un chèque du montant de l'adhésion libellé à l'ordre de l'OGEC Landas avant le 9 septembre.

L'OGEC fera un chèque global pour tous les parents ayant choisi la MSC.

7- Réunions parents – professeurs

- Classe 1 : TPS-PS - Mme Bérengère : lundi 12 septembre à 17h30 ;
- Classe 2 : PS-MS - Mme Charlotte et Mme Mélissa : jeudi 15 septembre à 17h30 ;
- Classe 3 : GS - Mme Isabelle : vendredi 16 septembre à 17h30 ;
- Classe 4 : CP - Mme Marine : vendredi 9 septembre à 17h30 ;
- Classe 5 : CE1 - Mme Brigitte : jeudi 8 septembre à 17h30 ;
- Classe 6 : CE2 - Mme Christine : mardi 6 septembre à 17h30 ;
- Classe 7 : CM1 - Mme Charlotte : mardi 13 septembre à 17h30 ;
- Classe 8 : CM2 - Mme Marine et M. Dupuy : jeudi 22 septembre à 17h30.

8- Calendrier de l'année scolaire

Le calendrier de l'année scolaire est remis à chaque enfant dans le cahier de liaison.

Veillez noter les dates importantes.

L'agenda de l'école est régulièrement mis à jour, merci de le consulter sur le site de l'école.

<http://ecole-stebernadette-stjoseph-landas.fr>